



Depuis des mois, les personnels se sont mobilisés pour exprimer leur rejet du nouveau baccalauréat et des réformes des lycées, la grève des correcteurs et les prises de position des jurys, en juin et juillet, en ont été une déclinaison.

Si le ton du ministre semble changé, il entend clairement poursuivre, sans la moindre inflexion, la mise en œuvre des réformes déjà engagées.

Les déclarations du ministre de l'Éducation en cette rentrée ne peuvent rassurer les personnels du second degré.

Nos organisations syndicales refusent toujours ces réformes, demandent leur suspension et leur abrogation.

Le ministre ne répond pas aux inquiétudes légitimes des personnels sur des sujets aussi importants, que les effets de la loi de transformation de la Fonction publique sur leur carrière, la faiblesse de leurs salaires ou sur l'impact désastreux qu'aura la future réforme des retraites sur les corps enseignants.

Les organisations syndicales, SNES-FSU, SNFOLC, CGT Éduc'action, SUD Éducation, SNALC considèrent que les mobilisations engagées depuis des mois doivent se poursuivre, elles apportent leur soutien à toutes les initiatives (grèves, Assemblées Générales et Heures d'Information Syndicale) qui seront menées dès la rentrée. C'est la raison pour laquelle elles ont déposé des préavis de grève.

Nos organisations syndicales se réuniront le 10 septembre pour envisager les actions et les mobilisations nationales pour défendre notre service public d'éducation, nos statuts et notre système de retraite.

Montreuil, le 2 septembre 2019